

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1078**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Aéronautique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

253 Mécanique aéronautique et spatiale

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce BTS est un spécialiste qui, dans les sites d'assemblage et de maintenance des aéronefs, participe à l'ingénierie pour préparer l'activité des opérateurs, intervient en production pour contrôler, adapter et mettre au point les systèmes et les équipements embarqués et assure la relation technique entre le constructeur ou l'entreprise de maintenance et le client. Son activité consiste :

- à participer à toutes les étapes de l'ingénierie (organisation, conception, vérification, etc.),
- à conduire les activités de contrôles, d'essais, de diagnostic et de mises au point sur des aéronefs en montage, y compris en piste, et/ou en maintenance en base ou en ligne,
- à assurer en autonomie le support technique auprès de la clientèle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

aéronautique : compagnies d'aviation, entreprises de construction d'aéronefs ou d'équipements et de systèmes d'aéronefs, de maintenance aéronautique.

technicien de maintenance aéronautique

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1305 : Installation et maintenance électronique

H1301 : Inspection de conformité

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1602 : Maintenance d'aéronefs

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Etude de modifications pluritechnologiques - Etude de processus d'assemblage ou de maintenance d'aéronefs
- Contrôle et essais
- Suivi de production en milieu professionnel
- Maintien de navigabilité et documentation technique réalisés en entreprise
- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques - Sciences physiques et chimiques appliquées

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 avril 2009 : première session 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

BTS maintenance et exploitation des matériels aéronautiques